

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 MAI 2021

Présents : Dominique Gahier, Françoise Morin, Denis Munerot, Nicolas Piquet, Véronique Charmasson, Caroline Dulac, Christian Lhuillier, Geneviève Pointelin, Elisabeth Vinit

Absent : Philippe Fournier

Secrétaire de séance : Nicolas PIQUET

Ordre du jour :

1) Approbation du compte-rendu

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité. A la demande de plusieurs conseillers, un point plus précis sera fait sur le budget (eau notamment) pour une diffusion dans « l'infos Montigny ».

Mis en attente à la rédaction du précédent compte rendu, il est nécessaire d'ajouter au présent l'ouverture d'une ligne de trésorerie court terme de 50 000 € permettant la gestion des besoins en cas de situation financière difficile.

2) Assainissement : Point de situation sur les équipements individuels non conformes :

Les communes d'Arbois, Mesnay, Montigny-lès-Arsures, Pupillin, Poligny et Tourmont assurent sur leur territoire la compétence assainissement. Elles assurent notamment la collecte et le transport des effluents à la station d'épuration et le traitement à la station. Elles ont choisi d'entreprendre la réalisation d'un Schéma Directeur Eaux Usées et Eaux Pluviales dans le but de dresser un véritable diagnostic du fonctionnement des systèmes d'assainissement sur leur territoire et notamment se conformer aux attentes de l'arrêté du 31 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif. L'étude porte plus précisément sur les systèmes d'assainissement collectifs des eaux usées et des eaux pluviales.

L'un des objectifs de la phase 3 est de localiser de manière fine les apports d'eaux claires parasites permanents dans le réseau des différentes communes afin d'en connaître l'origine et l'ampleur.

Concernant Montigny-lès-Arsures, les investigations fumées ont permis de déterminer 48 anomalies sur l'ensemble du village, le rapport est consultable en mairie.

La prochaine étape sera d'identifier plus finement les anomalies à l'aide d'eaux colorées afin d'inviter les propriétaires à rendre conforme leurs installations.

3) PLUI : Détermination des zones d'extension :

A l'échelle de la commune, notre proposition initiale était de 14299 m² demandés dans le cadre de l'extension de la surface urbanisable. Au niveau de la Communauté de Communes, 110 ha ont été demandés par les maires des 66 communes alors que seulement 23,5 ha seront répartis.

Par conséquent, il nous a été demandé de revoir à la baisse notre demande ce qui a été fait en réduisant modestement la surface sur les secteurs concernés.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous reporter à la page 20 du bulletin de la CCAPS distribué en même temps que le présent compte rendu.

4) SICTOM : Retour sur le comité syndical du 17 mars dernier

Présentation par Christian Lhuillier du rapport du SICTOM, ce rapport est consultable en mairie.

Quelques chiffres :

Pour Montigny les Arsures (251 habitants), le ramassage des ordures ménagères représente une participation financière de 18 574 €.

173,19 kg/an/habitant pour le bac gris et 59,86 kg/an/habitant pour le bac de tri.

5) Election régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021 :

Le vote pour ces élections se tiendra à la salle de la Grappe. En effet, cette double élection nécessite la mise en place de deux bureaux distincts tout en tenant compte des conditions sanitaires actuellement en vigueur.

6) Démission d'une conseillère municipale :

Charline BOIVIN a quitté Montigny pour rejoindre son compagnon aux Arsures, et a ainsi souhaité démissionner.

Le conseil continuera de fonctionner avec un effectif de 10 jusqu'à la fin du mandat (applicable aux communes de moins de 3500 h).

7) Questions diverses :

- Demande de subvention de la part des Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Arbois :

Accord du conseil pour un montant de 100€.

- Réunion de la commission animation :

> Présentation par Caroline Dulac des actions menées en 2020. Compte tenu de la crise sanitaire, peu d'activités en perspectives pour 2021

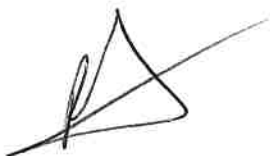
> Mise en place d'une boîte à livres sur la place du village

Un règlement est en cours d'élaboration et afin de l'appliquer au mieux, plusieurs personnes seront nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de la boîte à livres. Ainsi, si vous souhaitez apporter votre aide, vous pouvez nous contacter en mairie.

Fin du conseil à 23h

Prochain conseil le 3 juin 2021 à 20h

Le secrétaire



Le maire



+++++

Avec ce compte rendu, vous recevez le premier numéro du bulletin « Au Cœur du Jura » édité par la CCAPS (Communauté de Communes Arbois Poligny Salins) Cœur du Jura qui vous permettra de découvrir cette collectivité et son activité.

Il vous est remis également une fiche d'informations du SICTOM (Syndicat Inter Communal du Traitement des Ordures Ménagères) qui s'inscrit dans une démarche de gestion des déchets encore plus performante.